Programme de formation

ENREGISTRER UNE CERTIFICATION AU RNCP / RS

But de la formation

Mettre en oeuvre une demande de recensement au Répertoire Spécifique et au RNCP

Compétences visées

1. Identifier les caractéristiques d'une certification
2. Formuler les objectifs de certification
3. Formuler les modalités de certification

Pré-requis

Niveau requis

- Notions de pédagogie
- Pour la formation à distance : utiliser un ordinateur, naviguer sur internet.

Liste des référents

Référent administratif : Madame Hélène ARLAUD

Référent pédagogique : Madame Marie-Josée PARRINELLO

Référent handicap : Madame Florence FRANCOIS

Type de public

- Tout professionnel possédant, ou ayant à conseiller, sur un projet de recensement au Répertoire Spécifique ou au RNCP.
- Publics en situation de handicap : la formation est accessible en mode distanciel avec accès aux cours écrits, sonores, vidéos. Des adaptations sont possibles selon les cas. Lieu de formation présentiel accessible aux PSH. Pour plus d'informations, contactez-nous : contact@franceorientationconseil.com.

Équipements nécessaires

Pour le distanciel: ordinateur, connexion internet, outil de visioconférence.

Moyens pédagogiques

Formation à distance

- Plateforme Le Campus digital accessible 24h/24, 365 jours par an
  via https://www.lecampusdigital.com/
- Ressources : supports écrits téléchargeables, vidéos, exercices, outils et conseils, podcasts des vidéoconférences.
- Outils : un agenda en ligne, forums de discussion permettant de poser des questions au formateur et aux autres participants, messagerie interne à la plateforme, espaces de dépôt des devoirs.

Formation présentielle

- Salle de formation d'une capacité de 12 personnes,
- Vidéoprojecteur,
- Tableau blanc,
- Paperboard
- Support de formation
- Connexion internet Wifi et imprimante

Formateur : Elizabeth ARMAO MELIET

- Professionnelle de la formation depuis 18 ans, certifiée au RP-CFI par Qualipro, auditrice Qualiopi AFNOR, jury habilité sur le titre de formateur professionnel d’adultes, formatrice de formateurs auprès du CNFPT
- Doctorat en sciences de l’éducation, enseignante et chercheuse Université d’Aix-Marseille

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation des acquis

- Les étapes de la procédure d’enregistrement sont respectées
- Les modalités de certification placent les candidats en situation
- L’analyse de l’activité professionnelle issue de l’enquête est chiffrée et argumentée et les sources citées
- Le dossier est complet
- Présentation d’un projet de recensement à l’écrit
- L’évaluation ne garantit pas le recensement par la commission

Evaluation de la satisfaction

- Questionnaire de satisfaction

Documents remis

- Remise d’une attestation de formation

Méthodes pédagogiques

Modalités

- Individuels (à distance) :
  - 1h de conférence d'accueil
  - 9h de vidéoconférences en direct en individuel ou collectif selon l'option, aux dates convenues à l'entrée en formation.
  - 11h de travail tutoré asynchrone.
- En groupe (inter ou intra)
  - En présentiel : 21h sur trois jours, en centre ou en entreprise
  - A distance : 21h sur 6 demi-journée en visioconférence

Méthode en formation à distance (individuels)

- Pédagogie active en classe inversée : après une première séance de démarrage en mode synchrone, les apprenants travaillent consultent et travaillent les ressources pédagogiques en autonomie, puis suivent les ateliers de travail en groupe ou en individuel : ateliers de partage de pratiques, études de cas, simulations professionnelles, exercices...
- Mode inversé : préparation de productions en amont, puis corrections en vidéoconférences.

Durée

21 heures (3 jours).

Programme

Le contexte de l'enregistrement des certifications

- Eligibilité au compte personnel de formation (CPF) : une double condition.
- Certification, qualification, composantes de certification le point sur les notions

Qu’est ce que la certification ?

- Les acteurs de la certification
- Les mécanismes de la certification
- France Compétences et les Répertoires

Présentation du répertoire (certifications et spécifique)

- Nature et valeur d’une certification au sens du Répertoire Spécifique et du RNCP
- Les différentes catégories de certifications
- Recenser une certification au répertoire

Etapes et modalités de la procédure

- Le collectif de travail
- L’enquête d’opportunité
- La note d’opportunité
- Le référentiel d'activités
- Les modalités de certification
- Le référentiel de certification

- **Tarifs présentiels 3 jours** :
  - Inter-entreprise : 1 500 € HT
  - Intra-entreprise : 3 900 € HT
  - Particulier : 1 050 € net de taxes

- **Tarifs distanciels** : - 10% des tarifs présentiels

Contact :
Hélène ARLAUD 07 85 87 21 01 - harlaud@amf-groupe.com

Accessible aux personnes en situation d'handicap : oui

V3 - 04/2023

OF enregistré sous le n°93131082713 auprès du préfet de Région PACA
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’Etat)

OF enregistré sous le n°94202092620 auprès du préfet de Région Corse
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’Etat)

OF enregistré sous le n°93830558083 auprès du préfet de Région du Var
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’Etat)